HEBDO
Campus

Bulletin d'information
du Centre universitaire
de Moncton
Université de Moncton

Vol. 17, no 23

29 janvier 1987

Création aujourd'hui d'une chaire d'études administratives

Le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard, et le président de l'Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie, M. Gilbert Doucet, signent, aujourd'hui, un protocole d'entente pour la création à l'Université d'une chaire d'études administratives qui portera le nom de **Chaire l'Assomption**.

Le financement de la chaire est assuré par un fonds initial de dotation de 500 000$ provenant de la compagnie l'Assomption et souscrit dans le cadre de la campagne de financement de l'Université.

Rattachée à la Faculté d'administration du Centre universitaire de Moncton, la Chaire d'études aura comme objectif de promouvoir les études et les activités de recherche dans le domaine des sciences administratives dans les trois centres universitaires, en liaison étroite avec les hommes et les femmes d'affaires, particulièrement ceux et celles qui vivent et travaillent en Acadie.

Le recteur, M. Blanchard, a indiqué que la création de la Chaire permettra à l'Université d'améliorer encore davantage son programme d'enseignement et de recherche dans les domaines et les disciplines de l'administration. Il s'est dit particulièrement heureux et reconnaissant de voir que l'Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie, ait manifesté son désir de financer la création de la chaire en faisant à l'Université un don substantiel.

Pour sa part, M. Doucet s'est dit convaincu que les activités de la chaire d'études auront des retombées bénéfiques et serviront à promouvoir les connaissances en administration et en affaires chez la communauté acadienne.

Lieu de rayonnement intellectuel, la Chaire l'Assomption invitera à chaque année un certain nombre de personnalités, venant des milieux universitaires ou d'affaires, à participer à des programmes d'enseignement et à des projets de recherche. Ces spécialistes des questions industrielles, commerciales et financières seront invités à donner des conférences publiques, à animer des séminaires et des colloques, à participer à des groupes d'études et à des équipes de recherche.

Placée sous la responsabilité directe du doyen de la Faculté d'administration, M. Jean-Claude Ladouceur, la Chaire sera dotée d'un conseil consultatif composé de 10 membres: cinq nommés par l'Université, dont trois sont des professeurs, trois nommés par l'Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie, et les deux derniers choisis par les huit autres membres.

Un protocole d'entente a été signé, récemment, entre l'Université de Moncton et la Maison funéraire Frenette pour l'établissement et l'administration du ***Fonds de bourses La Maison funéraire Frenette limitée.*** *Ce fonds de bourses sera constitué à partir d'un don initial de 10 000$ reçu de M. Jean Frenette. Les intérêts générés par le capital seront distribués annuellement en bourses à des étudiants et étudiantes fréquentant le campus de Moncton de l'Université de Moncton. En attribuant ces bourses, la préférence sera d'abord accordée à ceux et celles qui démontrent des aptitudes dans le domaine athlétique et sportif et ensuite aux étudiants de la Faculté d'administration. Les boursiers seront également choisis en raison de leur situation financière et du succès dans leurs études. La photo nous laisse voir la signature de ce protocole. Dans l'ordre habituel, on remarque M. Jean Frenette; M. Louis-Philippe Blanchard, recteur; et M. Léonard LeBlanc, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.*

Carnaval d'hiver

M. **Marc Albert** a été nommé directeur du Carnaval d'hiver de la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton (FEUM).

Avec une expérience pertinente dans l'organisation d'activités sociales du même genre, M. Albert sera certes en mesure de faire un succès de ce carnaval, qui aura lieu du 11 au 14 février. Le comité organisateur prévoit de nombreuses activités et on prévient les étudiants de se "greiller pour la tempête".

Comité consultatif en administration publique

Dans le sillage d'une réorganisation de ses programmes en administration publique, amorcée en septembre 1985, l'Université de Moncton a créé, tout récemment, un Comité consultatif aux programmes d'administration publique. Les membres de ce comité se sont réunis une première fois afin de discuter du mandat qui leur a été donné.

Selon le coordonnateur des programmes d'administration publique, Harley d'Entremont, le choix des membres du comité s'est fait en tenant compte de leur expertise et de leur expérience dans les secteurs publics, para-publics et même privés. "Nous sommes allés chercher des gens qui ont énormément de prestige au niveau provincial et même national. Je crois sincèrement qu'avec ce groupe de personnes, nous allons être en mesure de rehausser la cote, déjà très bonne, de nos programmes", dit-il. Le rôle de ce comité en est un de consultation.

M. d'Entremont ajoute que ce comité servira de lieu où les orientations majeures du programme seront discutées et où l'Université pourra recevoir les avis et les commentaires des membres et aussi des divers organismes qui y sont représentés. "C'est également un endroit où les orientations à venir de nos programmes seront évaluées avec le plus grand soin", ajoute-t-il.

Ce comité consultatif de la maîtrise en administration publique entend se réunir une à deux fois par année. Une première rencontre a eu lieu le 19 janvier, au Salon du chancelier. Une petite réception a ensuite été offerte aux membres du comité, au bureau du recteur, M. Louis-Philippe Blanchard.

*Un **comité consultatif sur les programmes d'administration publique** a récemment été créé au Centre universitaire de Moncton. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, 1re rangée: Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton; Edgard Gallant, ancien président de la Commission de la fonction publique et chercheur invité de l'Institut de recherches politiques du Canada; et Léonard LeBlanc, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; debout: Barbara Fulton, directeure exécutive de la division de l'administration publique au Conseil provincial de gestion; Paul Léger, président de l'Institut d'administration publique du Canada; Pierre Coulombe, vice-président à l'Office québécois des ressources humaines; Jean-Guy Finn, sous-ministre provincial au ministère de l'Enseignement supérieur et de la formation; Mireille Lanouette, directrice générale adjointe à l'Hôpital Dr Georges-L.-Dumont; Christophe Jankowski, doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche; Trefflé Lacombe, commissaire à la Fonction publique du Canada; et Harley d'Entremont, coordonnateur des programmes en administration publique à l'U de M. Absents au moment où fut prise la photo: Gilbert Doucet, président de l'Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie; et Donald Savoie, directeur général de l'Institut canadien de recherche sur le développement régional.*

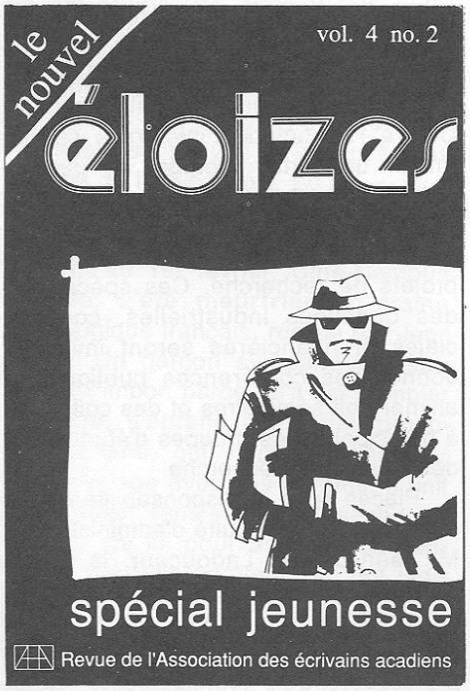

*Le numéro 12 de l'Eloizes, un **Spécial Jeunesse,** vient tout juste de paraître. Comme vous pouvez le constater, la revue a subi des améliorations, et elle sera désormais consacrée à un thème spécial. Le numéro 13 portera sur l'écriture et les femmes en Acadie.*

Poste libre

Le poste de représentant des étudiants du deuxième cycle au Sénat académique est maintenant libre et la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton prévoit le combler lors des élections générales qui auront lieu à la fin février. Tous les intéressé-e-s à combler ce poste pourront faire parvenir leur mise en candidature une fois un président d'élection nommé.

Mise au point d'un système de séchage des produits agricoles

Un groupe de professeurs chercheurs de l'Ecole de génie de l'Université de Moncton met actuellement au point un système de séchage des produits agricoles qui pourrait créer un impact important pour les pays en voie de développement, dont les populations dépendent en grande partie des récoltes de riz pour leur nourriture de base.

Le projet consiste à concevoir et développer un générateur économique et pratique en utilisant l'énergie du vent pour créer un vortex qui servirait à fournir une ventilation naturelle pour le séchage du riz.

Le projet est dirigé par le professeur Narendra Srivastava, directeur de l'Ecole de génie, et l'équipe est composée en plus des professeurs Jean-René Longval et Dinh Vo-Ngoc.

Le groupe a reçu une subvention d'environ 243 000$ sur deux ans du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), une agence du gouvernement fédéral. Cette subvention est accordée dans le cadre du programme de coopération du CRDI.

Le projet se fera en collaboration avec l'International Rice Research Institute (IRRI), une institution financée par les pays développés et par la Banque mondiale, et dont le siège social est aux Philippines. L'un des chercheurs de l'IRRI, Dr Y.W. Jeon, a déjà passé quelques semaines à Moncton afin de collaborer au lancement du projet.

Minimiser les pertes de récoltes

Aliment de base dans la plupart des pays en voie de développement, le riz connaît une production mondiale de 310 millions de tonnes métriques par année.

Environ 97 pour cent de cette production se fait dans les pays sous-développés. Or, le climat humide de ces pays pose un problème pour la production. Pour que le riz soit bien séché, et par conséquent propre à la consommation, il faut réduire le degré d'humidité qu'il contient de 27 pour cent à entre sept et 13 pour cent, et ce, dans une période de deux semaines environ.

"On ne se rend pas compte de l'importance de la culture du riz et de la gravité de la situation", de commenter le directeur du projet, M. Srivastava. "En fait, les deux tiers de la population mondiale dépend du riz pour sa nourriture de base. Si l'on réussit à récupérer ne serait-ce que 10 pour cent des récoltes actuellement perdues faute de séchage adéquat, cela équivaut à 13,6 millions de tonnes métriques de riz par année. Et quand on considère que la consommation moyenne par année est de 100 kilogrammes par individu, ce sont 13,6 millions de personnes qui pourraient manger pendant un an", explique-t-il.

Le défi est de trouver un système de séchage qui soit acceptable pour les pays en voie de développement. "Nous avons pensé à utiliser l'énergie éolienne car l'énergie d'électricité ou de gasoline n'est pas toujours disponible dans ces pays, et lorsqu'elle est disponible, elle est trop dispendieuse", de dire M. Srivastava.

L'équipe de recherche se sert des ressources disponibles au Centre de génie éolien situé à la Faculté des sciences et de génie. L'Université de Moncton est dotée en effet depuis 1980 du seul centre en son genre aux provinces Maritimes. La soufflerie permet d'effectuer des recherches sur l'énergie du vent à basses vitesses (de 0 à 100 milles à l'heure).

Dans un premier temps, l'équipe de recherche expérimente, à l'aide de maquettes, diverses conceptions de générateurs de vortex éolien et étudie l'influence de plusieurs paramètres afin d'obtenir un design optimum. On procédera par la suite à la construction d'un modèle sur place et aux Philippines pour vérifier l'efficacité et prendre des mesures avec des instruments précis.

L'objectif est de développer un système qui sera de conception simple et facile à construire, avec les matériaux disponibles localement. A titre d'exemple, le riz pourra être entreposé par rangées dans des bâtiments munis du système vortex, dont le rôle s'apparente à celui d'une cheminée qui aspire l'air de l'intérieur des maisons. On obtient ainsi une ventilation naturelle. Le système pourra fonctionner avec une vitesse de vent minimale, soit d'environ cinq milles à l'heure. Selon M. Srivastava, le même principe peut être mis en application au Canada pour sécher des produits tels le poisson et la pomme de terre.

Le projet de l'Université de Moncton a été favorisé parmi tous ceux soumis par d'autres universités canadiennes. "Les chercheurs nord-américains ont souvent tendance à chercher des solutions aux problèmes du Tiers-Monde à partir de la haute technologie", commente M. Srivastava. "Notre proposition a été retenue parce qu'elle apporte une solution simple, pratique, économique et acceptable pour les pays en voie de développement", conclut-il.

Les professeurs de génie, Jean-René Longval, Dinh Vo-Ngoc et Narendra Srivastava, discutent du projet de développement d'un générateur utilisant l'énergie du vent pour le séchage des récoltes. A l'arrière-plan, on aperçoit le technicien, Rhéal Saulnier, du Centre de génie éolien, qui effectue des mises au point à l'appareil placé dans la soufflerie pour expérimentation.

La CESPM recommande une augmentation de 5 pour cent

Les recteurs des universités du Nouveau-Brunswick ont été unanimes à exprimer leur déception suite à l'annonce, la semaine dernière, des recommandations de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) en ce qui a trait à l'aide financière aux universités pour l'année 1987-1988.

La commission recommande une augmentation de 6,5 pour cent dans les subventions gouvernementales au niveau des Maritimes, mais cette hausse est réellement de cinq pour cent pour le Nouveau-Brunswick, dont quatre pour cent afin de maintenir les niveaux de fonctionnement actuels, et une hausse supplémentaire de un pour cent pour combler en partie l'érosion des niveaux de soutien qui s'est produite au cours de la dernière décennie.

Le recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard, a indiqué que l'Université pourra se tirer d'affaire tant bien que mal avec ce niveau de financement, mais que très peu de progrès pourra être réalisé. Il aurait souhaité, à l'instar de l'Association des universités de l'Atlantique, que l'augmentation recommandée par la CESPM soit de l'ordre de 7,8 pour cent, afin de permettre à l'Université, non seulement de maintenir les services existants, mais d'améliorer les services et de procéder à l'introduction de nouveaux programmes.

Le recteur n'a pas écarté la possibilité pour l'Université de recourir à une majoration des frais de scolarité et de se tourner vers le secteur privé pour augmenter ses revenus.

Erosion continuelle

Dans son plan financier qu'elle a présentée aux gouvernements des trois provinces, la commission s'inquiète de l'érosion continuelle du financement de l'enseignement postsecondaire. Après plus d'une décennie d'érosion de l'assistance de base, des efforts doivent être entrepris pour éviter une plus grande détérioration, lit-on dans le rapport. Sinon, les provinces peuvent s'attendre à une baisse, tant de la qualité que de l'accessibilité de l'éducation, et ceci influerait à longue échéance sur le développement économique et social de la région.

Le rapport de la CESPM fait ressortir plusieurs constatations:

- Depuis le milieu des années 70, le niveau d'aide au fonctionnement a diminué en termes réels. Les hausses dans les subventions gouvernementales ont été inférieures à celles de l'indice des prix à la consommation.
- Le financement de l'enseignement postsecondaire n'a pas connu le même taux de croissance que les autres programmes gouvernementaux, sauf au cours des dernières années.
- L'aide approuvée par les gouvernements a été de beaucoup inférieure aux augmentations recommandées.

La commission explique que ses recommandations ont été élaborées en se basant sur la situation économique actuelle et projetée, sur les niveaux d'inscriptions projetés, de même que sur les données fournies par les universités dans leurs projections triennales. La commission reconnait qu'elle joue également un rôle tampon entre les établissements et les divers niveaux d'administration publique grâce à une représentation des deux groupes et du public en général.

La commission accorde la plus haute priorité aux augmentations recommandées pour les activités existantes et recommande qu'aucun engagement ne soit pris relativement au financement de nouveaux programmes avant que les hausses recommandées pour le fonctionnement ne soient approuvées.

Il devient donc nécessaire de renverser la tendance vers la diminution des ressources qui s'est manifestée au cours de la dernière décennie et de prendre des mesures dans le but de sauvegarder la qualité de l'éducation. A ce dernier chapitre, la commission songe à exiger des universités qui présentent une demande pour de nouveaux programmes, de démontrer , non seulement leur nécessité, mais également la possibilité de les mettre en oeuvre sans menacer la qualité des programmes existants.

Elle recommande de ne plus adopter de nouveaux programmes d'envergure sans un engagement de la part des gouvernements à verser une aide additionnelle permanente, dans le but d'éviter une dilution des fonds prévus pour les programmes existants.

Enfin, la commission se penche sur la question de l'aide aux étudiants et appuie les efforts récents du Conseil des ministres de l'Education et du gouvernement fédéral de réviser conjointement les programmes existants. Depuis longtemps, la CESPM appuie le principe que les frais de scolarité soient appelés à augmenter à des taux équivalent aux hausses de subventions, et qu'ils ne représentent pas une proportion de plus en plus faible des coûts de l'éducation. La commission projette d'entreprendre, au cours de l'année, une étude sur l'accessibilité à l'enseignement postsecondaire dans la région.

Un appui vigoureux

Près de 70 pour cent des Canadiens voudraient voir augmenter l'aide du gouvernement à l'enseignement postsecondaire, selon les conclusions d'un sondage Gallup publié en décembre.

C'est en Colombie-Britannique et Québec que l'appui était le plus marqué, 72 pour cent de la population étant favorable à ce qu'on verse plus de fonds aux collèges et aux universités. Le point faible se situait dans les provinces des prairies où 61 pour cent à peine pensent que les universités et collèges devraient recevoir davantage.

Pour plus de renseignements sur ce sondage, communiquer avec Canadian Gallup Poll Ltd, 45, rue Charles E., Toronto, Ontario, M4Y 1S2.

Réunion générale

La présidente du conseil étudiant, **Hélène Albert**, a laissé savoir qu'il y aura une réunion générale pour tous les étudiants en service social, le jeudi 29 janvier, aujourd'hui, à compter de 11 h 30, au salon étudiant du Pavillon Léopold-Taillon.

A l'ordre du jour, on discutera principalement de la constitution, du budget et des élections. C'est un rendez-vous.

Conception d'une enregistreuse électronique de données de production

CADMI, un centre de technologie avancée ayant un bureau au Pavillon Rémi-Rossignol du Centre universitaire de Moncton, a fabriqué, récemment, une enregistreuse électronique de données de production pour des usines de produits de la pêche.

Ce système de contrôle des opérations, **CONTRO 1**, enregistre le poids de production afin de calculer le rendement des employés et leur rémunération. Il opère de façon indépendante ou intégrée à des balances électroniques ou des ordinateurs.

Cette machine vise à l'amélioration des usines de poissons. M. Yves Doucet, ingénieur responsable de l'enregistreuse de données, affirme être très satisfait des résultats obtenus jusqu'à présent. Il explique que la machine a déjà été utilisée par la compagnie " Westmorland Fisheries", de Cap Pelé, et qu'elle y retournera à la fin février, c'est-à-dire lorsque la production reprendra.

CONTRO 1, qui a été subventionné par le Conseil national de recherche, peut s'appliquer à une usine où les ouvriers travaillent à la pièce. Ce système permet au gestionnaire de connaître l'évolution de la production et à l'employé de connaître rapidement ses bonis de la journée.

Ce projet, initié par CADMI à l'Université de Moncton, profitera, sans aucun doute, à plusieurs entreprises du Nouveau-Brunswick.

Le Centre d'application et de développement de la micro-électronique au Centre universitaire de Moncton a récemment fabriqué une enregistreuse électronique de données de production pour les usines de produits de la pêche. La photo nous laisse voir cette enregistreuse, ainsi que M. Yves Doucet, ingénieur responsable.

Education populaire

Le Service d'Education permanente du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet a mis sur pied un service d'éducation populaire visant à offrir des ateliers de formation de courte durée pouvant répondre aux besoins de perfectionnement ou d'enrichissement personnel de la population en général.

Ces activités sont élaborées de façon à permettre aux participants d'acquérir des connaissances et des habiletés qui sont, soit directement applicables à un domaine précis, ou traitant d'un sujet d'intérêt général. Les activités offertes peuvent s'adresser à des groupes d'individus qui, au départ, n'ont aucune formation ou expérience spécifique du sujet. Par contre, ces mêmes activités peuvent répondre à un besoin de perfectionnement pour certains spécialistes dans un contexte bien précis.

La première présentation de cette série de cours populaires aura lieu le 2 février et sera faite par le père Léo Thériault. Son exposé portera sur **Comment refaire sa vie**.

Carnaval au CUSLM

C'est sous le thème, **T'es g'lé, viens t'réchauffer**, que se tiendra le prochain carnaval d'hiver des étudiants et étudiantes du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet. Les festivités auront lieu du mardi 17 février au vendredi 20 février inclusivement, et, encore cette année, des activités auront lieu afin de satisfaire tous les goûts.

Visites à l'improviste

Le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) a décidé de visiter à l'improviste et sans s'annoncer les établissements qui font usage d'animaux pour la recherche.

Selon M. Harry Rowsell, directeur exécutif, le CCPA ne cherche pas des "cachettes", mais veut plutôt pouvoir dire aux scientifiques, aux administrateurs universitaires et au grand public que les universités et les laboratoires de recherche continuent d'élaborer des lignes de conduite adéquates pour le soin des animaux.

La politique qu'avait le CCPA d'annoncer la date de ses visites faisait régulièrement l'objet de critiques de la part d'amis des animaux, selon M. Rowsell. Il ajoute toutefois que le conseil a toujours effectué à l'improviste des visites de relance aux établissements où le soin des animaux présentait des problèmes.

Approfondir ses données en matière de bureautique

D'ici quelques mois, le Centre de recherche en sciences administratives (CRSA) de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton entreprendra une série de rencontres avec une trentaine d'entrepreneurs de la province afin d'approfondir ses données en matière de bureautique, c'est-à-dire ses connaissances sur les effets de l'informatique dans une entreprise.

Cette initiative est la deuxième étape d'une enquête menée auprès de 800 entrepreneurs, membres du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, afin, principalement, de mesurer le développement de la bureautique au Nouveau-Brunswick depuis 1984.

Il y a quelques mois, le CRSA recevait une subvention de 38 000$ du Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail pour réaliser ce projet.

La première démarche fut la rédaction d'un questionnaire afin de démarquer les entreprises non-informatisées des informatisées. Avec les résultats de ce questionnaire, dont la compilation est presque terminée, il sera aussi possible de voir à quel point est rendue l'informatisation, tout en se posant la question si elle doit se poursuivre.

Déjà, le CRSA dit avoir reçu près de 250 réponses au questionnaire, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne pour ce genre d'enquête, et, selon le directeur du Centre, Jean Cadieux, d'autres entrent à chaque jour. "Une première statistique intéressante, qui a déjà été partiellement compilée, nous indique que plus d'un tiers des répondants disent n'être pas encore informatisés, ce qui, à mon avis, est un pourcentage beaucoup plus élevé que l'on aurait pu croire", dit-il.

Une fois ce premier travail complété, un groupe d'étudiants en informatique de la Faculté d'administration, sous la direction du professeur Ronald Bourque, entreprendra une série de rencontres à Edmundston, Moncton et Shippagan avec des entrepreneurs qui auront répondu dans l'affirmative à la question sur l'informatisation.

Les entretiens porteront essentiellement sur les diverses étapes suivies dans le processus d'informatisation de l'entreprise, soit la prise de décision, l'implantation, l'utilisation, l'évaluation des résultats "économiques", et l'impact sur la qualité de vie contre les attentes originales.

Une fois ses entretiens réalisés et comptabilisés, le CRSA entend rédiger un cahier spécial de renseignements ayant trait aux difficultés et aux problèmes rencontrés lors de l'informatisation.

En feuilletant ce document de travail, l'entrepreneur désireux de se moderniser pourra, à partir d'expériences vécues tout près de chez lui, mieux planifier ses changements. Il pourra ainsi connaître l'efficacité d'un ordinateur au travail, la qualité du travail accompli et les effets sur le personnel qu'entraîne l'informatisation d'un bureau. Il sera aussi question de la rentabilité de la nouvelle technologie, des effets sur la clientèle, des avantages à pousser plus loin l'informatisation et des dangers sociaux et culturels qu'elle peut entraîner en milieu éloigné.

M. Cadieux précise que ce cahier de renseignements sera mis à la disposition de tous les membres du Conseil économique du Nouveau-Brunswick.

Voyage en Chine

Le Club de relations internationales de l'Université de Moncton organise un voyage d'études en Chine pour le 7 mai prochain, départ de Moncton à 7 h 25.

Durant ce voyage de trois semaines, des présentations de communications scientifiques sur le Canada et la Chine sont prévues aux universités de Chang-Hai, Pékin et Shandong, ainsi que des visites de huit villes de Chine et leurs sites culturels et historiques.

Quelques places sont encore disponibles pour ce voyage. Les personnes intéressées à recevoir plus de renseignements sont invitées à contacter M. Tran Quang Ba, professeur au Département de science politique de l'Université de Moncton, avant le 6 février prochain. On peut le rejoindre au local 486 du Pavillon Léopold-Taillon ou au numéro 858-4377.

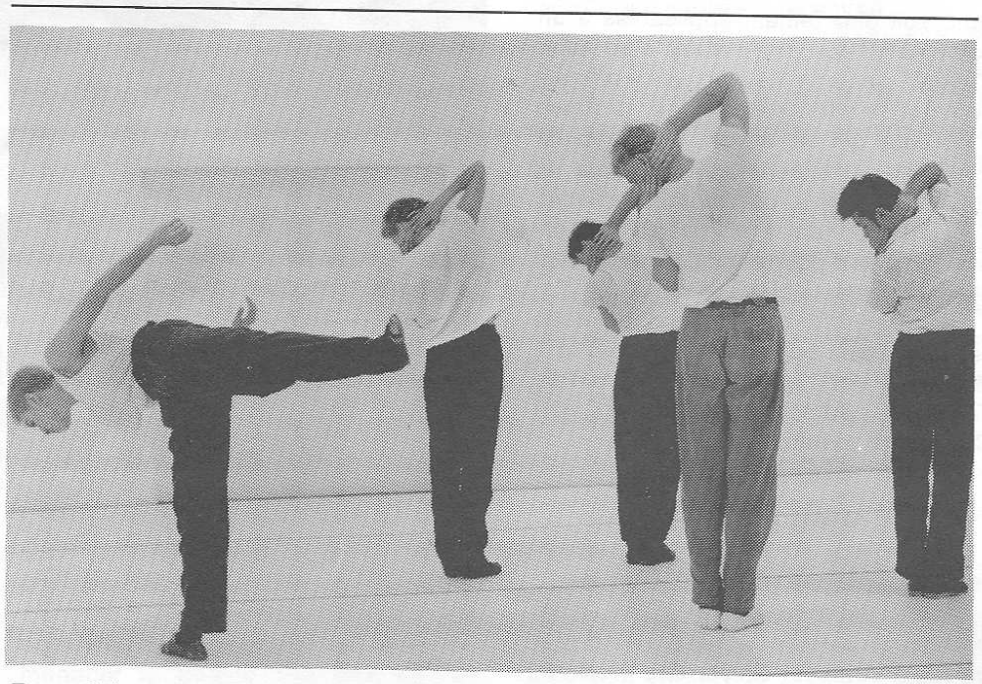

En collaboration avec la Compagnie DansEncorps et Indépendanse du Nouveau-Brunswick, le Service des loisirs socio-culturels du CUM présente, ***Montréal Danse****, le samedi 14 février, à 20 heures, à l'Ecole secondaire Moncton High. Montréal Danse est une compagnie de création. Une soirée inédite signée par huit chorégraphes: Paul-André Fortier, James Kudelka, Ginette Laurin, Daniel Léveillé, Jean-Pierre Perreault, Linda Rakin, Françoise Sullivan et Catherine Tardif.*

Les Aigles Bleus victorieux

Fiers d'une belle victoire de 6 à 1 aux dépens des Panthers, dimanche dernier, les Aigles Bleus au hockey disputeront, en fin de semaine, deux parties extrêmement importantes dont l'issue pourrait être déterminant dans la course au championnat de la division MacAdam.

En effet, demain soir, à compter de 19 h 30, les Tommies de Saint Thomas et les Aigles croiseront le fer dans le troisième duel de la saison entre les deux formations, la troupe de Doucet ayant remporté les deux premiers, 6 à 1 et 5 à 2.

Toutefois, l'entraîneur des Aigles Bleus, Léonard Doucet, n'entend pas prendre ce match à la légère. "Depuis le début de la saison, ils sont vraiment imprévisibles. Il y a trois semaines, ils ont battu les Panthers chez eux pour ensuite perdre à domicile contre UNB".

Un des joueurs qui a le plus impressionné Doucet lors du match avec les Panthers a été Eric Boivert, qui a d'ailleurs été choisi athlète de la semaine au CUM pour la période se terminant le 25 janvier.

Dans l'autre rencontre de la fin de semaine à l'Université de l'Ile-du- Prince-Edouard, Doucet indique que ses joueurs s'en tiendront au même style de jeu qui a permis de gagner dimanche dernier.

Au **volley-ball masculin,** les Aigles Bleus seront opposés aux Red Rebels de UNB à deux reprises au cours de la fin de semaine.

D'abord samedi, à 14 heures, au CEPS, les volleyeurs de l'entraîneur-chef, Normand Gallant, tenteront d'aller chercher une première victoire cette saison. Le deuxième match sera disputé à Fredericton le lendemain.

Du **côté féminin,** les Anges Bleus seront à domicile, mardi soir, afin de disputer la victoire aux Red Rebels de UNB, à compter de 19 h 30.

Sciences sociales

Socialement vôtre, tel est le thème choisi par le comité organisateur de la Semaine des sciences sociales, qui aura lieu, cette année, du 3 au 7 février.

Cette semaine a été conçue dans le but de promouvoir la place des sciences sociales dans la société et d'améliorer la communication entre les différentes disciplines.

Une des activités majeures de la semaine sera la "Collecte Headstart". Des boîtes seront placées à l'entrée de chaque faculté sur le campus où les gens pourront déposer leurs dons: nourriture en conserve ou linge par exemple.

Des activités de tous genres seront organisées lors de cette Semaine des sciences sociales et la communauté universitaire est invitée à y participer en grand nombre.

Charest au CUM

Le ministre d'Etat à la Jeunesse, M. Jean Charest, était de passage au CUM, samedi dernier, afin d'y rencontrer divers groupes de francophones de la province.

M. Charest a laissé savoir que son ministère a choisi de mettre l'emphase sur une formation au travail pour les jeunes du Nouveau-Brunswick, province où le taux d'étudiants décrocheurs à l'école est le plus élevé des Maritimes.

Par ailleurs, les représentants de la FEUM ont rencontré le ministre, dimanche matin, afin de lui faire part des problèmes touchant les étudiants du campus. Ils ont discuté, entre autres, du financement des universités, des emplois d'été pour étudiants, des prêts/bourses et des ordinateurs pour étudiants.

Des sous pour la bibliothèque et le génie mécanique?

Le Plan financier 1987-1988 de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) contient aussi des recommandations d'aide capitale aux universités pour les trois prochaines années.

Pour l'Université de Moncton, deux projets d'envergure figurent au tableau: une subvention de 5,7M$ pour l'agrandissement de la Bibliothèque Champlain, et 3,87M$ pour le programme de génie mécanique, qui a déjà été approuvé par la commission, mais qui attend depuis plusieurs années que le gouvernement accorde le financement requis. Ces subventions s'échelonneraient sur trois ans.

Dans le cas de la bibliothèque, un montant de 1,2M$ serait accordé pour 1987-1988, et des tranches de 2,4M$ et de 2,1M$ pour les années subséquentes. Notons qu'un montant 500 000$ a été approuvé cette année et que l'Université a retenu les services d'un architecte pour préparer les plans en vue d'un agrandissement d'environ 43 000 pieds carrés à l'édifice actuel. Si la tranche de la subvention est approuvée pour 1987-1988, on prévoit que les travaux de construction pourront débuter cette année.

La subvention pour le génie mécanique, si approuvée, serait répartie en trois tranches également de 500 000$, 2M$ et 1,37M$ pour les trois prochaines années. Ces montants serviraient à l'aménagement de locaux et à l'installation d'équipements spécialisés qui sont nécessaires pour offrir le programme.

Décès d'une étudiante

Le corps de Najiba El Badouri, étudiante originaire du Maroc, a été retrouvé sans vie, vendredi dernier, dans sa chambre en résidence Lefebvre.

Agée de 22 ans, elle était inscrite en troisième année du baccalauréat ès sciences, spécialisation biochimie. Elle en était à sa deuxième année à l'Université de Moncton et demeurait seule en résidence.

Le chef du Service de sécurité, M. Wayne St-Thomas, a fait savoir que la sureté municipale de Moncton poursuit son enquête, et qu'une autopsie a été pratiquée samedi dernier. On attend les résultats du laboratoire du pathologiste afin de déterminer la cause du décès.

La dépouille sera expédiée dans son pays d'origine au cours des prochains jours. Des messages de condoléance et de profonds regrets ont été transmis aux parents et à la famille de la part de la communauté universitaire.

Calendrier des événements

ATELIERS D'ECRITURE

Le Département d'art dramatique offre à ses étudiants et aux jeunes auteur-e-s de la province une série d'ateliers d'écriture dramatique, les 30, 31 janvier et le 1er février. L'animatrice sera Suzanne Aubry, auteure dramatique québécoise de grande réputation. Pour plus de renseignements, veuillez composer le numéro 858-4444.

CAUSERIES DU MERCREDI

Lors de la prochaine Causerie du mercredi, M. **Néré St-Amand**, directeur de l'Ecole de service social de l'Université de Moncton, présentera une conférence qui aura comme titre, **Une éducation qui exclue**. C'est donc un rendez-vous le 11 février, de midi à 13 heures, à la salle A 223 de la Faculté des sciences de l'éducation.

CINE-CAMPUS

Jusqu'au 1er février, Ciné-Campus présente, **L'été meurtrier**, un drame psychologique français, réalisé par Jean Becker. Un garçon sympathique, surnommé Pimpon parce qu'il est pompier volontaire, s'éprend d'une fille provocante, Eliane, qui vient de s'installer dans le village avec ses parents. Il finit par l'épouser sans savoir qu'Eliane veut se servir de lui pour assouvir sa vengeance sur trois hommes qui ont jadis violé sa mère. Les recherches entreprises par la jeune femme pour découvrir l'identité du trio prennent un tour trompeur et aboutissent à des conséquences tragiques.

A compter du 4 février, vous pourrez voir, **Bach et bottine**, un film québécois d'André Melançon.

CONFERENCE

Le président de l'Institut de chimie du Canada et professeur à l'Université Dalhousie, M. **Ken Leffek,** donnera une conférence sur **Reaction Mechanisms** et sur l'**Institut de chimie du Canada,** le jeudi 29 janvier, aujourd'hui, à 15 h 15, à la salle D-002 du Pavillon Rémi-Rossignol. Bienvenue à tous.

IMPROVISATION

Dans le cadre de la Semaine des sciences sociales, il y aura un tournoi d'improvisation interdépartemental, comprenant des équipes des départements d'économie, sociologie, psychologie, science politique et de l'Ecole de service social. Ce tournoi aura lieu au local 316 du Pavillon Léopold-Taillon, le jeudi 5 février. Les matchs débuteront à 18 h 30 pour se terminer vers 22 h 30. Le prix d'admission sera de 1$ et vous permettra d'assister à tous les matchs, y compris les séries éliminatoires.

OBSERVATIONS

L'Observatoire de l'Université de Moncton organise régulièrement des séances d'observations astronomiques pour la communauté universitaire et pour le public en général. La prochaine séance aura lieu le lundi 9 février, de 18 h 30 à 20 heures. L'observatoire est situé sur le toit du Pavillon Léopold-Taillon. Trois professeurs seront disponibles pour consultation et les visiteurs pourront, s'ils le désirent, apporter leur propre matériel d'observation.

SOIREE "LIP-SYNC"

Dans le cadre de la Semaine d'administration, le Conseil étudiant de la Faculté d'administration organise une soirée "lip-sync", le jeudi 29 janvier, ce soir, à compter de 19 heures, à l'amphithéâtre A-119 de la Faculté des sciences de l'éducation. L'entrée est libre pour tous et il y aura des prix pour les participants ainsi que des prix de présence.

SPORTS

Au **hockey,** l'Université Saint Thomas sera à Moncton le vendredi 30 janvier, à 19 h 30, et les Aigles Bleus seront à l'Ile-du-Prince-Edouard, le dimanche 1er février, à 14 h 30.

Au **volley-ball masculin,** l'Université du Nouveau-Brunswick sera à Moncton, le samedi 31 janvier, à 14 heures, et les Aigles Bleus disputeront un match à Fredericton, le dimanche 1er février, à 14 heures.

Au **volley-ball féminin,** l'Université Mount Allison sera à Moncton, le mardi 3 février, à 19 h 30.

THEATRE

Le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton, en collaboration avec le Théâtre populaire d'Acadie, présente la pièce, **Le pont rouge,** de Marcel Thériault. Les représentations auront lieu le lundi 9 et le mardi 10 février, à 20 heures, à l'amphithéâtre de la Faculté des sciences de l'Education. Les billets sont en vente aux deux Librairie Acadienne, au coût de 9$ pour les adultes, et de 7$ pour les étudiants et les personnes de 65 ans et plus.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le Service des loisirs socio-culturels, au numéro 858-4161.

VISITE

Le directeur général de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), M. **Allan Gillmore,** sera de passage au Centre universitaire de Moncton, le mercredi 4 février prochain, pour y rencontrer le Recteur et les principaux dirigeants de l'Université. M. Gillmore assistera, par la suite, à une réunion de l'Association des universités de l'Atlantique, le 5 février, à Halifax.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information
et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, René Légère,
William Thériault, Carol Doucet.

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300.** Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.